



Retenus sur salaire injustifie

Par **nehl73**, le **02/06/2012 à 19:08**

Bonjour, rnj'ai travaille et mon employeur a fait une retenue de salaire de plus de 80% de mon salaire . afin d'etre claire une feuille doit etre signe lors de la sortie du travail journalierement. j'ai omis quelques jours et avant la fin du mois l'ai signale sur la dite feuille en date du 16 mai avec toutes les dates travaillees omises et les heures et j'ai signe. sur la fiche de paie a ete signifie absense injustifie alors que des cameras sont presentes dans l'etablissement et que des collegues peuvent attester de ma presence ainsi que mon agenda ou je note toutes mes heures.j'en ai avise mon superieur qui refuse toutes negociations.rnquel recours puis-je avoir ? merci de vos reponses.